

Parc du Village

Projet aménagement

25 février 2025 - Le REXY



Mont
Saint
Aignan

Diagnostic



Historique

IGN 1961

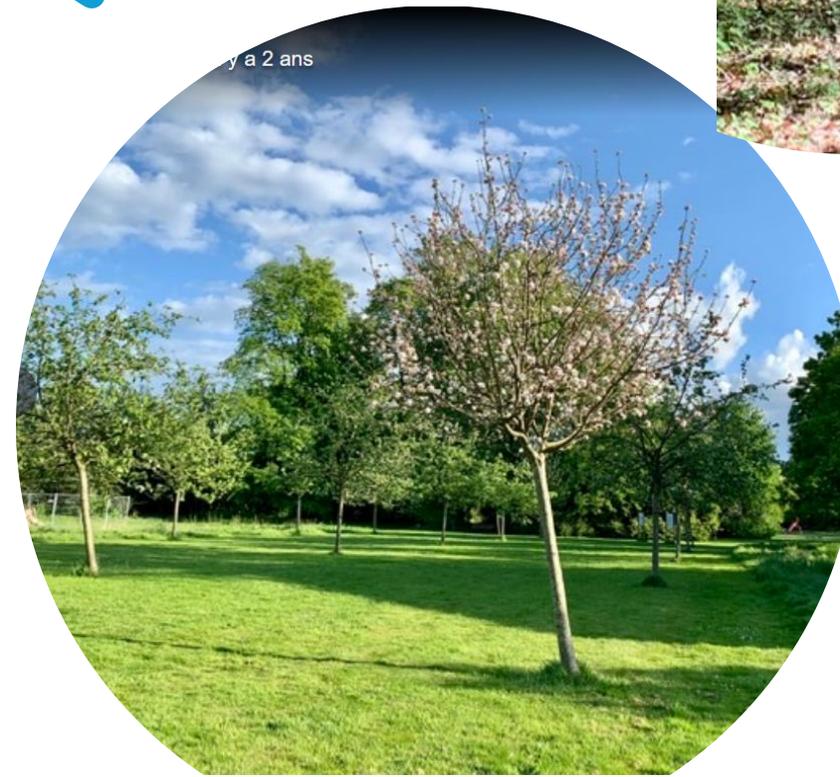
Photo hêtreie 2004



Usages du parc

Un endroit apprécié pour son calme et son esprit nature

Un espace de proximité (riverains, EPHAD, écoles, périscolaire, entreprises, restaurants...)



...aire de déplacement piéton "10 min autour du Parc du Village"



Usages du parc

- Utilisation des espaces verts à l'arrière de la maison des Tisserands par les usagers de ce lieu
- Un public de toutes tranches d'âge : personnes âgées, y compris en déambulateur, familles avec jeunes enfants (4-12 ans) parfois en vélo/trottinette, personnes seules (lecture, etc...)
- Un usage pour les propriétaires de chiens/vétérinaires
- Bal républicain du 14/07



Diagnostic : des atouts nombreux

- Une diversité de milieux : bois/zones de prairie/ zones tondues/verger/strate arbustive (haies locales)
- De beaux arbres patrimoniaux (+ parcours smartflore arboré)
- Richesse de la mare (1/4 des amphibiens régionaux)/lien avec la mare aux galeux
- Des cheminements nombreux et cheminements forestiers refaits
- De nombreuses entrées
- Une gestion écologique (zones de fauche, bois mort...)
- Charretterie



Une flore et une faune riche pour un petit parc

- *Dans le parc en général :*
 - Mammifères : écureuils, hérissons;
 - Avifaune : pic épeiche, pic vert, petits passereaux et rapaces (faucon crécerelle, buse);
 - Entomofaune : une dizaine d'espèces de papillons, de sauterelles et de criquets
- *Autour de la mare :*
 - Au moins quatre espèces d'amphibiens (tritons , grenouilles et crapauds) (¼ des amphibiens régionaux);
 - Quatre espèces d'odonates (libellules et demoiselles);



Pic épeiche

© Istock



Triton juvénile

© L.Buleux



Tircis

© L.Buleux



Rouge-gorge

© Istock



Paon du jour

© L.Buleux



Libellule déprimée ♀

© L.Buleux



Anémone des bois

© L.Buleux



Cardamine des prés

© L.Buleux



Véronique des ruisseaux

© L.Buleux



Ail des ours

© L.Buleux



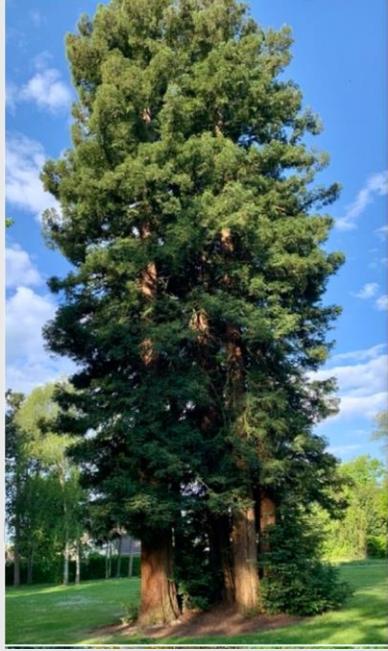
Myosotis sylvestre

© L.Buleux

Une flore et une faune riche pour un petit parc

- Flore prairiale commune, avec beaucoup d'espèces fleurissant au printemps (myosotis, cardamine) ; Dans les zones boisées, la flore vernale est peu commune en contexte urbain (ail des ours, anémone des bois) ;
- La mare permet le développement de plantes aquatiques et semi-aquatiques (jonc, véroniques hydrophiles) ;
- Patrimoine arboré varié, et haie champêtre. Les rapaces et pics utilisent les arbres de grande hauteur.

Diagnostic : un patrimoine arboré riche



Diagnostic : des axes d'amélioration

- Accessibilité PMR d'une partie du parc mais des manques (franchissement)
- Sol humide/peu portant
- Arbres vieillissants et pour certains dangereux
- Des lisières peu écologiques (thuyas/lauriers...)
- Peu de jeux pour enfants + vieillissants et peu qualitatifs
- Absence hiérarchisation entrées et chemins
- Poubelles vieillissantes et problème de ramassage (sol/fréquence) + absence de tri
- Manœuvres difficiles pour les véhicules à la jonction chemin de terre/enrobé au cœur du parc
- Pollution de la mare par les chiens





Les jeux

Des jeux vieillissants et peu qualitatifs

Pas d'harmonie d'ensemble

Manque de jeux pour les 8/12 ans

2. Les objectifs du projet

Maintenir le caractère naturel du parc

- pas un parc type « square urbain »
- Caractère champêtre du quartier du village

Avoir une gestion plus écologique

- Maintien du bois mort
- Aur
- menter les zones refuges (prairies et boisements)
- Développer la strate arbustive en particulier en lisière/supprimer les invasives
- Développer un fleurissement naturaliste

Mettre en valeur la diversité des essences du parc

- Compenser les arbres abattus ces 5 dernières années (65)
- Replanter des arbres d'ornement au centre du parc
- Valoriser les arbres locaux en lisières
- Compléter l'offre de fruitiers

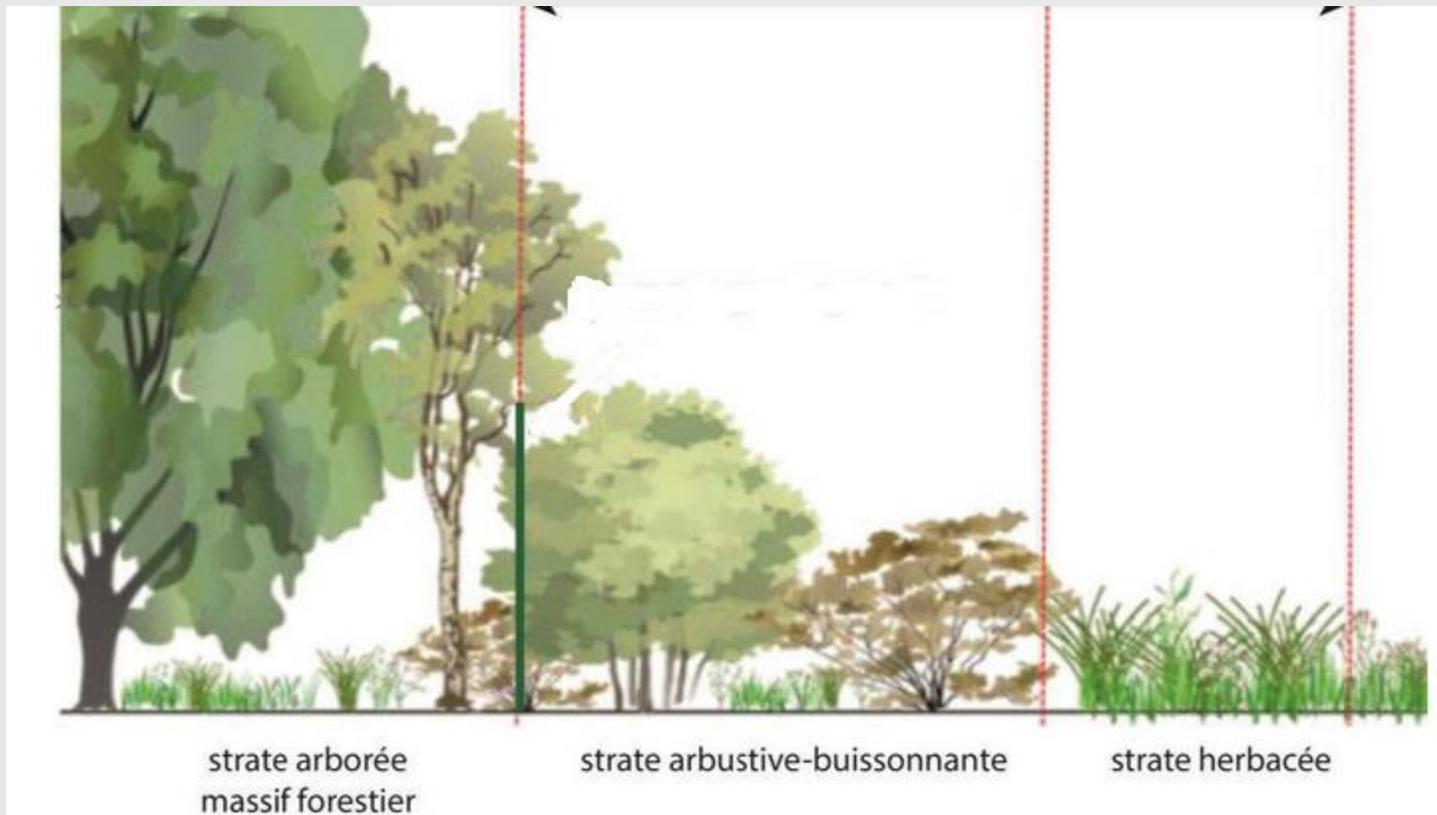
Renouveler l'offre de jeu pour les familles

- Des jeux en destination des 5/12 ans et des fratries
- Des jeux inclusifs
- Des jeux plus qualitatifs avec un esprit nature

Créer des espaces de lisière valorisant la flore locale

Enlever les haies de thuyas et lauriers bordant les propriétés privées pour privilégier une strate arbustive locale : plus de besoin de taille / enrichissement de la biodiversité

Créer une strate arbustive en lisière des boisements



Affirmer le caractère naturel du parc : étendre les zones de fauche et créer des réservoirs de biodiversité

Extension des zones de fauche et
Création de zones refuges prairiales (objectif 30%
des espaces en herbe)

Création de zones refuges boisées :
Ganivelles + zones de bois mort + abris hérissons?



3. Le projet modifié suite à la réunion publique du 05/02/2025 au REXY

En présence de :

C. Flavigny, Maire

F. Vion, 1er adjoint au Maire

F. Chassagne, adjoint chargée de la proximité

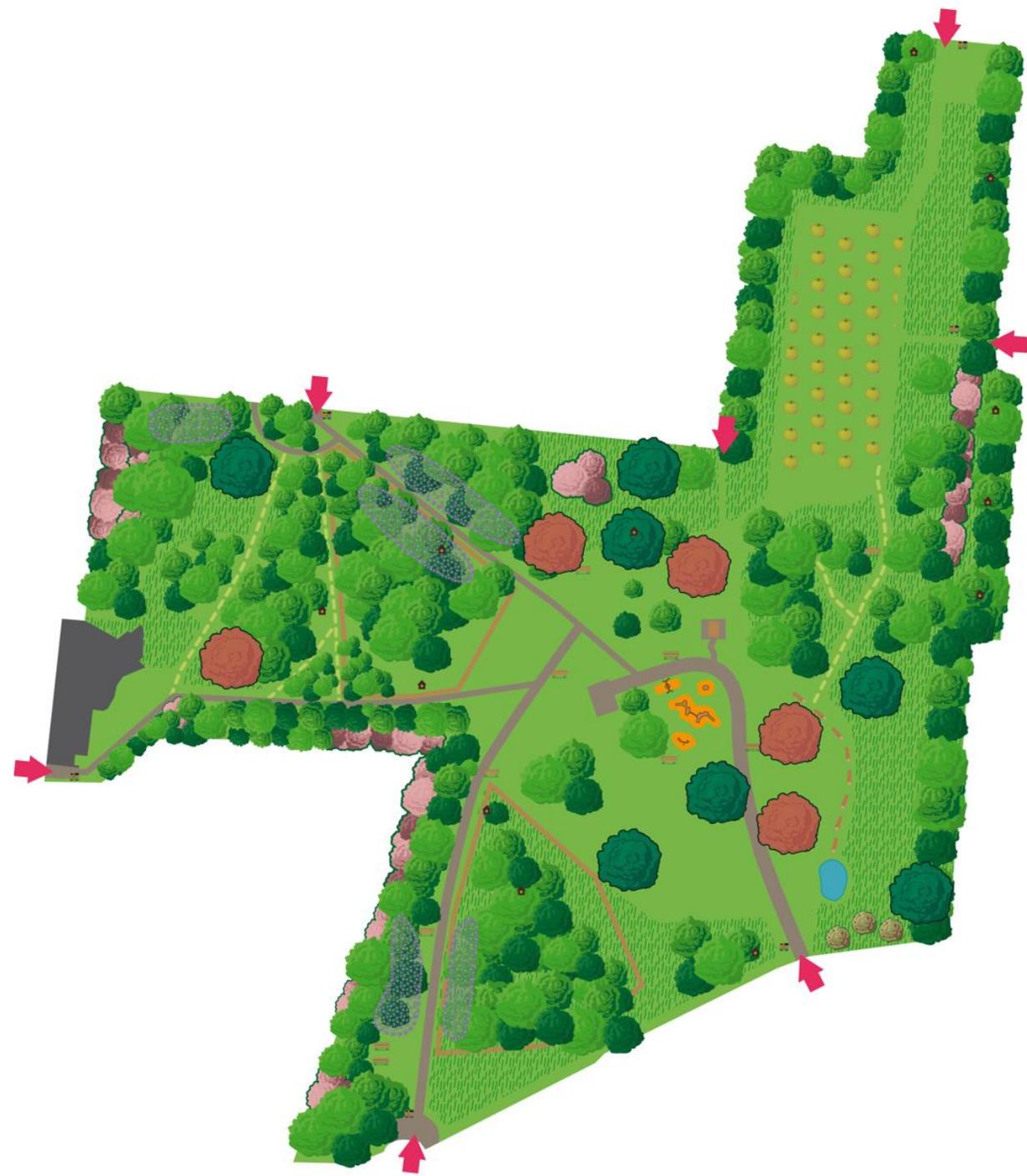
Gérard Richard, Conseiller municipal délégué chargé de la gestion des espaces publics.

Christophe Lelionnais, Directeur des services techniques

Valérie Hangard, Directrice Aménagement Urbain et Développement Durable

3.1 Les invariants

- Lisières bocagères
- Remplacement d'arbres
- Plantation d'arbres d'ornement et petits fruitiers
- Création de refuges boisés (ganivelles, bois mort, fleurissement local)
- Nouveaux jeux
- Installation de tri sélectif



Les lisières bocagères

- Arrachage/abattage des invasives lauriers, robiniers, thuyas
- Plantation d'essences locales
40 pieds de chacune des essences suivantes (soit 200 U) : noisetiers, amélanchiers, fusains, aubépines, cornouillers mâle.



76 Seine-Maritime
caue
Cahier d'Adaptation à l'Urbanisme
des Communes

LISTE DES ESSENCES LOCALES LIGNEUSES INDIGÈNES OU NATURALISÉES

Cette liste des essences ligneuses utilisables en plantation est le Département 76, la DRAAF, la DREAL, le PnrBSn, la Région (2015). Ont été retenues les essences locales, c'est à dire les qui repoussent spontanément localement sans être invasives.

NOM COMMUN	NOM LATIN	UTILISATION	CARACTERISTIQUES	INTERÊT ORNEMENTAL	INTERÊT ÉCOLOGIQUE	VALORISATION
AMÉLANCHIER COMMUN	Amelanchier ovalis	 	 1 à 3 m	Fl. blanche abondante, Feuill. automnal rouge orangé	 	
CORNOUILLER MÂLE	Cornus mas	 	 2 à 6 m (10 m)	Fl. jaune abondantes avant les feuilles, petits fruits rouge, Feuill. automnal rouge pourpre	 	
FUSAIN D'EUROPE	Euonymus europaeus	 	 2 à 6 m	Capsules roses laissent voir des graines orangées, Feuill. automnal rouge	 	-
AUBÉPINE BLANCHE/ À UN STYLE	Crataegus monogyna	 	 2 à 7 m (10 m)	Fl. blanche parfumée, petits fruits rouges	 	
NOISETIER / COUDRIER	Corylus avellana		 2 à 5 m Rapide	Châtons jaune pendants avant le feuillage	 	

Complément bosquet

Arbres situés côté chemin
de la Planquette



- 4 arbres locaux/5.
- 3 essences : pruneliers (3), chêne pédonculé et érable à sucre

76 Seine-Maritime caue Service départemental d'assistance à la conservation		LISTE DES ESSENCES LOCALES LIGNEUSES INDIGÈNES OU NATURALISÉES						Cette liste des essences ligneuses utilisables en plantation est le Département 76, la DRAAF, la DREAL, le PnrBSn, la Région (2015). Ont été retenues les essences locales, c'est à dire les qui repoussent spontanément localement sans être invasives			
NOM COMMUN	NOM LATIN	UTILISATION		CARACTERISTIQUES				INTERÊT ORNEMENTAL	INTERÊT ÉCOLOGIQUE		VALORISA- TION
		Haie taillée, Haie libre, Haie arborée	Sujet isolé, alignement, Boisement, Têtard	Type	Hauteur	Vit. de pousse part.	Caractéristiques spéciales du Feuill.	Fleur, fruit, Feuill....	Mellifère	Pour la faune	Fruit comestible
PRUNELLIER	<i>Prunus spinosa</i>		—		1 à 4 m	Rapide		Fl. blanches avant les feuilles, fruits bleu noir			
CHÊNE PÉDONCULÉ	<i>Quercus robur</i>				25 à 35 m (40 m)	—		Châtons, Feuill. automnal jaune à marron			—

Alignement d'arbres

côté rue de la Briquetterie



- reprise essences adjacentes
- 5 essences/ 20 arbres : Erables argentés, chênes chevelus, arbres aux 40 écus, sorbier des oiseleurs (local), copalme d'amérique





Arbres remarquables

- 8 nouveaux arbres remarquables de 5 essences différentes
- Cyprés chauve (photos ci dessus), Séquoia de chine ou sapin d'eau, chêne à feuille de chataigner, cornouiller odorant, hêtres pourpres



Ajout de petits fruitiers

- 3 poiriers et 1 cerisier demi-tige (tronc 1m30)
- 1 noyer

Les jeux

- Jeux inclusifs
- 2 à 12 ans
- bois



1 = 10,05m
2 = 6,62m
3 = 3,34m

2+ 24 2,3m

Inclusion motrice
Inclusion sensorielle
Inclusion mentale







 1 = 3,7m
 2 = 1,8m
 3 = 3m

2+ 5 1,55m


 Inclusion motrice
 Inclusion sensorielle
 Inclusion mentale







 1 = 1,59m
 2 = 1,19m
 3 = 1m

3+ 5 0,6m


 Inclusion motrice
 Inclusion sensorielle
 Inclusion mentale









 1 = 3m
 2 = 1,8m
 3 = 2,6m

1+ 6 0,6m


 Inclusion motrice
 Inclusion sensorielle
 Inclusion mentale



La charreterie Partenariat Ville - Compagnons du devoir

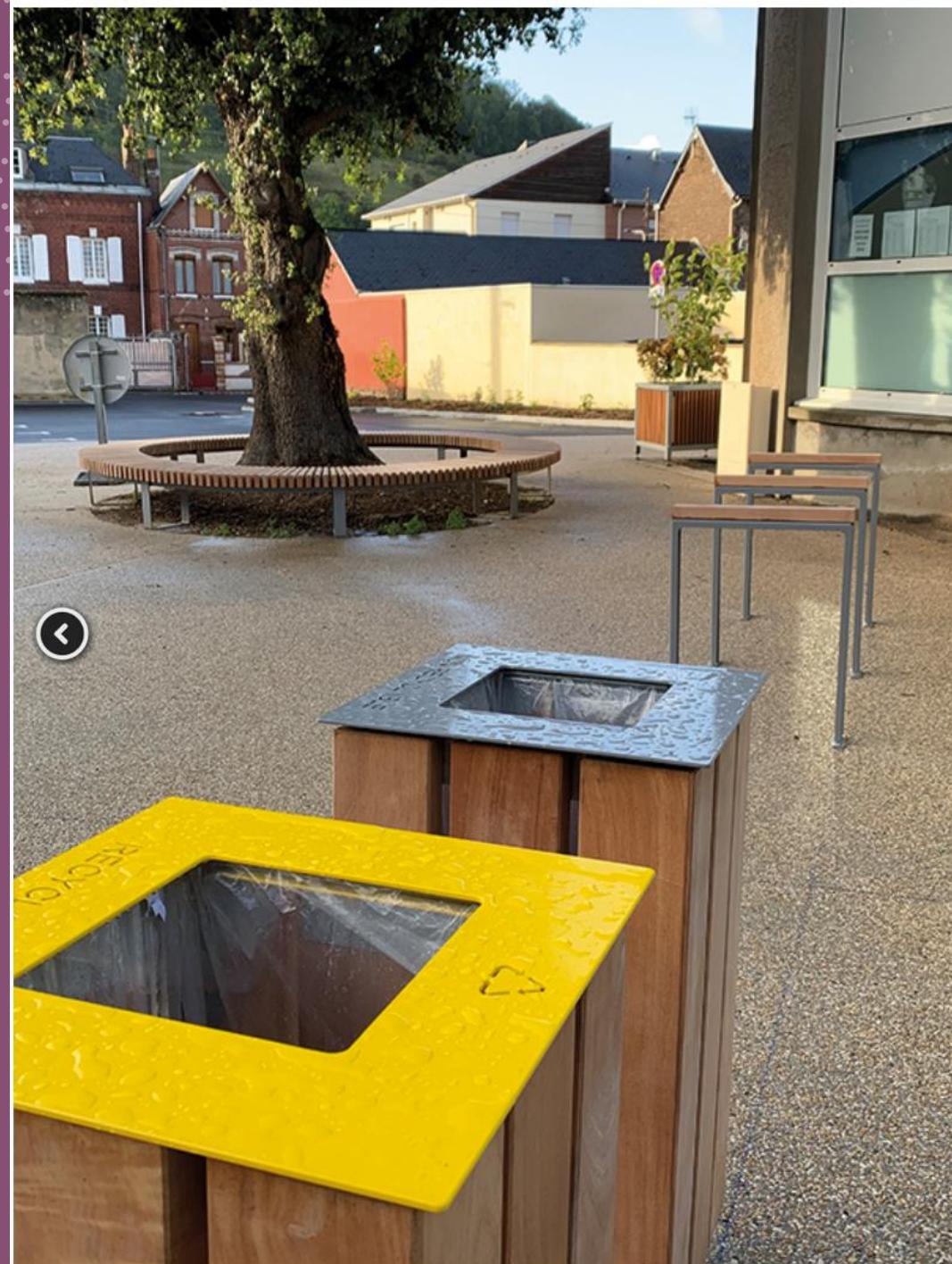
2024 : déplacement de la charreterie.
2025 : création d'une allée en pavés granit.

Un projet pédagogique permettant à un jeune compagnon de s'exercer et de pratiquer sa spécialité et aux habitants de profiter d'un aménagement qualitatif.



Instaurer le tri

- Installation de corbeilles de tri aux entrées du parc
- Suppression des vieilles corbeilles



3.2 À définir

- Position des refuges boisés (ganivelles) ?
- Protection de la mare ?
- Caniparc ?

Validation de la création de deux refuges boisés

- Zones refuge de la biodiversité
- Maintien du bois mort
- Maintien des principaux cheminements et usages
- Demande des habitants d'installer le tracé de ces zones refuges sous forme de test avant implantation définitive des clôtures à l'automne



Clôture autour de la mare : proposition non retenue car les habitants souhaitent continuer d'accéder au plus près de la mare pour observer amphibiens et libellules.



Limiter l'accès aux chiens tout en conservant de la visibilité sur la mare.



Les amphibiens sont strictement protégés par la loi : leur dérangement ou la destruction de leur habitat peut donner suite à des poursuites judiciaires.

Ce sont avant tout des animaux fragiles, surtout lors des périodes de reproduction, et le passage répété de chiens peut provoquer la mort des œufs et des juvéniles



Clôture treillis permettant le passage de la petite faune

Des panneaux pédagogiques seront installés pour permettre une meilleure protection de la mare et de ses habitants. Il est demandé aux propriétaires de chien de les garder en laisse et d'éviter qu'ils n'aillent dans la mare.

Autoriser les chiens sans laisse dans l'espace du verger

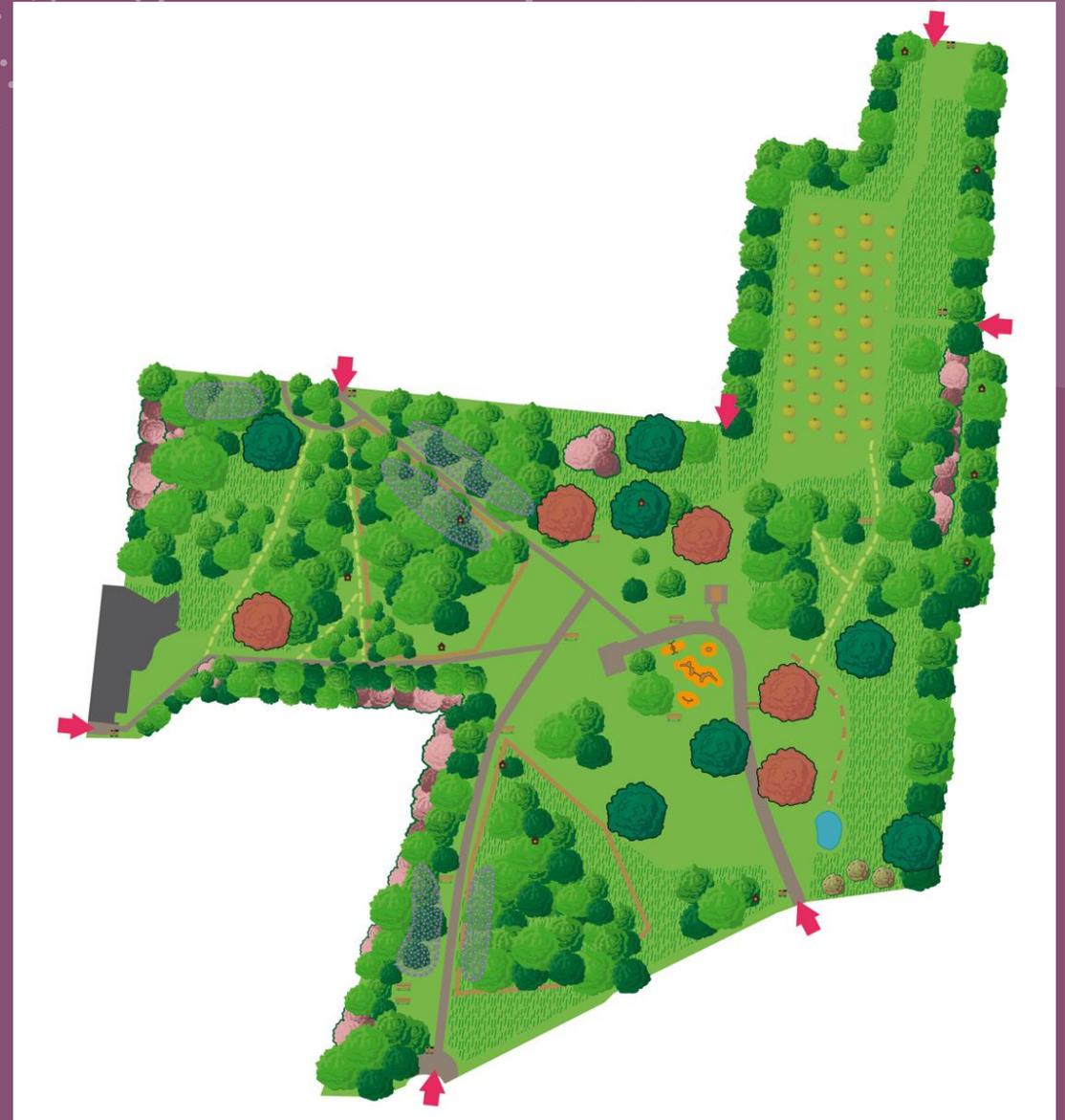
Afin de limiter les conflits d'usages (propriétaires de chien, gens ayant peur des chiens, enfants, etc...), la ville avait proposé la création d'un caniparc afin de socialiser les chiens, créer un espace d'échanges dédié et de convivialité pour les propriétaires de chiens. Cette proposition n'a pas été retenue en raison de la crainte des nuisances qu'elle pourrait apporter (bruits, nombre plus importants de chiens, etc...)

Cependant, les habitants ont souhaité une solution permettant le respect de tous : il a été proposé et validé de demander à ce que les chiens soient en laisse dans tout le parc, à l'exception de la zone du verger dans laquelle ils peuvent être laissés libres.



Les suggestions des habitants retenues

- Installer une nouvelle table de ping pong en béton (jeu pour adolescents)
- Installer 4 bancs supplémentaires dans le parc pour la lecture aux endroits ensoleillés
- Installer des “bancs”- troncs près des jeux pour enfants



Planning

Abattage sanitaires des arbres dangereux

Installation des poubelles : mars 2025

Nouvelle expertise sanitaire des arbres :
avril 2025

Installation des jeux : avril 2025

Replantation arbres/arbustes/vivaces :
automne 2025

Pour toute remarque, utilisez la rubrique
« contact » sur le site internet de la ville ou
envoyez un mail à
services.techniques@montsaintaignan.fr

